
DESTINATAIRES :	Les gestionnaires, les médecins et les employés des centres hospitaliers du CISSS de la Montérégie Ouest
EXPÉDITEUR :	Emmanuelle Richard, Adjointe au directeur général adjoint des programmes de santé physique et spécialisée, d'hébergement et de soutien à l'autonomie des personnes âgées - Volet prévention et contrôle des infections
DATE :	2024-05-21
OBJET :	Fin des dépistages systématiques de COVID-19 lors de promesse d'admission

La situation épidémiologique actuelle de la transmission du coronavirus SARS-CoV-2 en Montérégie permet au Service de prévention et contrôle des infections de prendre la décision de cesser la demande de dépistage quadruplex pour les virus respiratoires chez tous les usagers qui était demandé lors d'une promesse d'admission.

Nous vous rappelons qu'un dépistage de covid-19 demeure nécessaire pour les cas de figure suivant :

- Usagers symptomatiques
- Contact étroit de la Covid-19
- Contexte d'éclosion ou à la demande du Service PCI

Notez que cet enlignement peut changer selon l'évolution de notre situation épidémiologique.

Nous vous remercions de votre habituelle collaboration

ER